

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023

D2023-83 Délégations
d'attribution du conseil
municipal au Maire

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
21	17	21

Vote POUR	8
Vote CONTRE	13
Abstention	0

Date de la Convocation

6 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian JOLIVET, Maire.

Présents: Christian JOLIVET, Michel BERTHET, Céline CARREIRO, Jean-Luc PAQUELIER, Dominique RABILLOUD, Annick GUYON, Coralie SANGOY, Patrice DUPONT, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Françoise CURAILLAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Nathalie DUMORD, Ludovic MORAND, Rémi BESSON, Alain HOUDINET.

Absents Excusés :

Anthony MARASCO a donné pouvoir à Françoise CURAILLAT
Marjolaine FRANÇAIS DUMONT a donné pouvoir à Nathalie DUMORD
Marie-Bénédicte LEBEGUE a donné pouvoir à Annick GUYON
Evan VIEILLSSE a donné pouvoir à Ludovic MORAND

Vu la délibération du conseil municipal du 28 aout 2023 fixant les délégations du conseil municipal au Maire, Considérant que pour faciliter l'exécution des travaux de construction du restaurant scolaire, de la bibliothèque et de la voirie centrale il est proposé de déléguer au maire la possibilité de passer des avenants ne dépassant pas un seuil de 5%.

Le conseil municipal avait délibéré sur les délégations d'attribution au Maire. Après en avoir délibéré et à la majorité, rejette cette proposition de délibération.

Le secrétaire de séance
Céline CARREIRO

Acte contresigné le 14/12/23.

Le Maire, Christian JOLIVET

Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 14/12/23.....

Acte affiché le 14/12/23.....

Le Maire,
Christian JOLIVET

